



## Libres contributions Recommandations aux auteurs

### Le plus important tient en quatre points

1- **La longueur** : les articles se limitent à 15 000 caractères, espaces compris (12 000 pour les témoignages).

2- **L'auteur** : n'oubliez pas de rappeler à la fin du texte vos prénom et nom, vos fonctions et l'établissement ou l'organisme dans lequel vous exercez.

3- **Un bref *abstract*** (5 à 8 lignes), en italique, précèdera le texte de l'article dont il présentera la problématique et les idées principales. C'est cet abstract qui sera repris ou inspirera le descriptif de l'article dans le résumé sur le site.

4- **Les notes** sont placées en bas de page. Merci d'utiliser la commande « Notes de bas de page » pour une mise en page automatique des notes en bas de page.

### La saisie des textes

**Format** – le texte est saisi au format WORD en point doc. et rédigé en Arial 11, justifié, avec à gauche et à droite une marge de 2,5 cm. L'Arial 10 est réservé aux références bibliographiques, l'Arial 9 aux notes de bas de page.

**Titres** – Le titre de l'article est en Arial 14 gras.

Il est vivement conseillé (pour la lisibilité) de ne pas aller au-delà de deux niveaux d'intertitres (1<sup>er</sup> : 12 gras ; 2<sup>e</sup> : 11 gras et italique), et de ne pas les numéroter ni utiliser la mise en forme automatique des titres (pour le traitement ultérieur).

**Souligné** – À proscrire (héritage du temps des machines à écrire).

**Guillemets** – Utiliser les guillemets français traditionnels (ex. : « texte »), et non les guillemets anglais (sans blanc autour du mot encadré, ex. : "texte").

**Italiques** – Utiliser les caractères italiques pour les néologismes et les mots ou expressions en langue étrangère.

**Citations** – L'usage à la revue est de s'en tenir à la typographie traditionnelle (citations en caractères romains, entre guillemets).

#### **Présentation des références bibliographiques (8 au maximum)**

- Pour les ouvrages : nom et prénom de l'auteur, *titre de l'ouvrage* (en italique), éditeur, date d'édition ;
- pour les revues : nom et prénom de l'auteur, « titre de l'article » (romains entre guillemets), *nom de la revue* (en italique), numéro, mois, année.